

Aux parents des élèves du premier degré

Madame, Monsieur,

Voici qu'approche une première session de contrôles pour les élèves du premier degré. Moment important puisqu'il permet à chaque élève de faire le point sur ses apprentissages dans des disciplines de la formation commune (français, langue moderne, mathématique, sciences,...).

L'organisation de ces contrôles de synthèse, contrôles ventilés sur une courte session, a donc pour objectif de mettre les élèves en situation, tout comme leurs aînés des deux autres degrés. Ils auront l'occasion de vivre une organisation du temps particulière, axée sur l'évaluation et de se préparer à une autre étape, la fin d'année qui, elle, repose sur une session complète (pour les élèves de première année, décision de passage en deuxième année et pour les élèves de deuxième année, la certification avec passage dans le deuxième degré). **Votre enfant recevra d'ailleurs un horaire de session que vous devrez signer.**

Vous pourrez trouver dans le règlement des études l'esprit et les modalités de l'évaluation ; le bulletin rappelle également les différents enjeux et les pratiques du collège.

Le calendrier des dernières semaines sera le suivant :

Jeudi	14/12/17	C.S. / Examen et mi-temps pédagogique (pas de cours après-midi) En 1ère année arrivée pour 8h10 et préparation aux synthèses qui débiteront à 8h30. Deux moments d'examens/CS : 8h30 – 10h20 et 10h40-12h30
Vendredi	15/12/17	C.S. / Examen et mi-temps pédagogique (pas de cours après-midi) En 1ère année idem supra
Lundi	18/12/17	Conseils de classe en 1-2. Pas de cours Récupération examens pour les élèves absents lors de la session.
Mardi	19/12/17	Conseils de classe sur l'ensemble du collège. Pas de cours. Récupération examens pour les élèves absents lors de la session.
Mercredi	20/12/17	Horaire normal. Animations de fin de trimestre. Présence obligatoire.
Jeudi	21/12/17	Conseils de classe. Pas de cours. Récupération examens pour les élèves absents lors de la session.
Vendredi	22/12/17	Animations de Noël : 8h30 1ère année et 9h30 deuxième année. Bulletins à 10h00 en 1C et à 10h30 en 2 C. Présence obligatoire.

Nous insistons sur la ponctualité de chacun pendant ces moments certificatifs. Toute absence à un examen DOIT être justifiée par un certificat médical.

Enfin, vous êtes priés de remettre le talon-réponse ci-dessous complété, pour d'une part préciser si la présence de votre enfant se limite à la durée des contrôles (dont l'horaire sera donné en classe) du jeudi 14 décembre au vendredi 15 décembre, et d'autre part nous indiquer si vous souhaitez ou non que votre enfant profite d'une étude l'après-midi au collège le jeudi 14 décembre de 13h30 à 15h20. Il y va de notre responsabilité mutuelle.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre entier dévouement.

Vinciane Jacques
Sous-directrice

Thierry Héroufosse
Directeur

Talon à remettre obligatoirement à l'éducateur de niveau de votre enfant au plus tard le 11 décembre 2017.

Nom :	Prénom :	Classe :
-------	----------	----------

- Est autorisé / n'est pas autorisé à limiter sa présence au collège à la durée de présentation des contrôles du jeudi 14 au vendredi 15 décembre.
- Participera / ne participera pas à l'étude, durant la mi-temps pédagogique, le jeudi 14 décembre entre 13h30 et 15h20.

(Biffer les mentions inutiles)

Signature **OBLIGATOIRE** d'un des parents :

Date :